

## AVEC LE PROGRAMME « MANGER A SA FAIM », L'ANIA ET LES BANQUES ALIMENTAIRES S'ENGAGENT A DISTRIBUER 500 MILLIONS DE REPAS

**Paris, le 16 octobre 2019** - L'ANIA (qui regroupe les 18 000 entreprises de l'alimentation) et les Banques Alimentaires s'associent contre la précarité alimentaire et dévoilent aujourd'hui le programme « Manger à sa faim ». L'objectif de cette opération : distribuer 500 millions de repas par an à horizon 2025 pour lutter efficacement contre la précarité alimentaire.

Le constat est sévère : aujourd'hui en France, cinq millions de personnes sont en situation de précarité alimentaire. Malgré tout le travail fourni par les associations qui œuvrent chaque jour afin de proposer des repas aux plus précaires, l'ensemble des actions engagées ne couvrent pas l'ensemble des besoins.

Déjà fortement engagées dans la lutte contre la précarité alimentaire, les entreprises de l'alimentation ont décidé d'aller plus loin. Sous la houlette de l'Association Nationale des Industries Agroalimentaires (ANIA), elles s'associent aux Banques Alimentaires dans le cadre d'une charte pour « le droit de chacun à manger à sa faim ». Cette charte regroupe des engagements concrets :

- **Promouvoir le don alimentaire et renforcer les dons des entreprises pour atteindre 500 millions de repas distribués par an dès 2025.**
- **Promouvoir la plateforme ClickDon des Banques Alimentaires qui met en relation directe les industriels avec les Banques Alimentaires pour la fourniture de denrées consommables mais non commercialisées.**
- **Financer la création de nouveaux outils pédagogiques et atteindre la participation de 100 000 personnes par an à des ateliers cuisine, afin de sensibiliser les bénéficiaires sur les atouts d'une alimentation équilibrée.**
- **Promouvoir le mécénat logistique, de compétences, et le don de matériel**

L'ensemble de ces actions fera l'objet d'un suivi chiffré. Un bilan circonstancié sera établi chaque année.



**Miloud Benaouda**, Président de Barilla Europe de l'Ouest et Administrateur de l'ANIA en charge du projet « Manger à sa faim » et **Jacques Bailet**, Président des Banques Alimentaires, signent la Charte des entreprises alimentaires pour que chacun puisse Manger à sa faim en France le 16 octobre.

# Communiqué de presse

**Miloud Benaouda, Président de Barilla Europe de l'Ouest et Administrateur de l'ANIA en charge du projet « Manger à sa faim » :**

*« Nous sommes convaincus que ce n'est qu'en unissant les bonnes volontés que nous serons en mesure d'apporter une solution durable contre la précarité alimentaire. C'est pourquoi « **Manger à sa faim** » est une **démarche collective mais aussi inclusive**. Nous appelons tous les acteurs qui le souhaitent, tous secteurs confondus, à rejoindre ce programme et contribuer à lutter contre ce fléau. »*

**Jacques Bailet, Président du réseau des Banques Alimentaires :**

*« Les entreprises du secteur de l'agroalimentaire sont des donateurs réguliers du réseau des Banques Alimentaires : ils sont plus de 1.400 à nous donner des produits chaque année. Grâce à leurs engagements à nos côtés, les Banques Alimentaires continueront de permettre l'accès à une alimentation sûre, saine et diversifiée aux millions de personnes en situation de précarité alimentaire en France. »*

---

## A propos de L'ANIA :

L'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA) rassemble 40 syndicats métiers et 16 associations régionales, représentatifs des 17 723 entreprises alimentaires de France. L'agroalimentaire est le premier secteur économique français avec un chiffre d'affaires de 176 milliards d'euros et le premier employeur industriel avec 427 594 salariés. L'ANIA est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'alimentation.

**Contact :**

**Sophie Ionascu – Responsable communication – [sionascu@ania.net](mailto:sionascu@ania.net) – 01 53 83 92 38**

## À propos des Banques Alimentaires :

Créées en 1984, les Banques Alimentaires luttent depuis 35 ans contre la précarité et le gaspillage alimentaire. Premier réseau national d'aide alimentaire avec 108 implantations, les Banques Alimentaires collectent chaque année sur tout le territoire près de 113 000 tonnes de denrées alimentaires auprès de la grande distribution, de l'industrie agroalimentaire, des agriculteurs et du grand public, avec également l'aide de l'Union européenne et de l'Etat, pour les distribuer à un réseau de 5400 associations et CCAS partenaires (Centre Communaux d'Action Sociale) et grâce à l'engagement quotidien de plus de 6 520 bénévoles et 508 salariés répartis sur tout le territoire.

**Contact :**

**Aurélié Girard De Vasson - [aurelie.girarddevasson@banquealimentaire.org](mailto:aurelie.girarddevasson@banquealimentaire.org) - 01 49 08 04 88**

*Fierté, Responsabilité, Ambition*